

25<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

25<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**La situation politique en Allemagne évolue favorablement. — Ce que les nationalistes appellent un « ami de la France ». — On ne peut pas accorder à M. Léon Blum la dissolution de la Chambre.**

Au demeurant, nous n'avons pas lieu d'être mécontents de ce qui se passe en Allemagne. Nous pouvions tout craindre au lendemain de ces funestes élections du 14 septembre 1930 qui éclatèrent comme un coup de tonnerre sur l'Europe épouvantée. En apprenant le triomphe conjoint et simultané des nationalistes et des communistes nous eûmes soudainement la vision d'une nouvelle guerre possible, presque probable.

La démagogie la plus bestiale semblait prête à prendre le pouvoir. On ne voyait pas ce qui pourrait s'y opposer. Pour constituer contre elle une majorité parlementaire, il fallait réaliser l'union entre des éléments dont l'hostilité réciproque semblait irréductible.

Eh ! bien, cette impossibilité, on l'a pourtant réalisée. La conscience d'un danger commun a rapproché des partis que tout séparait.

Un tel résultat n'a été possible, il faut bien le dire, que grâce à la sagesse politique du parti socialiste qui a su s'élever à la hauteur de grands devoirs. Il a subordonné ses propres intérêts à l'intérêt général. Il a voulu d'abord empêcher l'accès du pouvoir aux chambardeurs de la réaction et de la révolution, fauteurs de guerre civile et de guerre étrangère. Bien qu'il soit numériquement le plus fort parti du Reichstag, il a fait preuve d'une entière abnégation. Il s'est exclu lui-même du pouvoir pour rendre possible la collaboration de groupes qui ne voulaient pas y être auprès de lui. Ensuite, il a voté fidèlement pour un ministre obligé de faire une politique aussi peu socialiste que possible et où il ne comptait pas un seul représentant. Moyennant quoi il a sauvé la paix en Europe...

Ainsi le ministre Brüning, qui devait tomber en poussière au souffle des communistes et des hitlériens, a pu vivre, résister à leurs attaques et même se fortifier sous leurs coups.

C'est ce phénomène heureux et rassurant que nous venons de voir se produire tout récemment. Le sort du cabinet dépendait des scrutins de samedi dernier. Plusieurs motions de défiance avaient été déposées contre lui. Toutes furent repoussées avec des majorités imposantes.

L'une d'elles avait pour signataires communs les deux partis les plus violemment opposés en apparence : communistes et nationalistes. Elle fut rejetée par 293 voix contre 221. Et dans les scrutins suivants le cabinet remporta des majorités de 72, 99 et même 105 voix.

Le chancelier Brüning est ainsi récompensé d'avoir énergiquement pris position contre les revendications nationalistes. Avec la majorité de coalition permanente et stable qui s'est formée autour de lui il pourra se maintenir dans cette attitude politique qui ne saurait manquer d'être très favorablement accueillie dans notre pays.

La presse nationaliste de chez nous a consacré des colonnes à la louange de M. Tittoni, récemment décédé. Une telle abondance d'éloges eût été exagérée même pour une personnalité extraordinaire. Elle était quelque peu choquante pour un homme politique qui joua dans son pays un rôle aussi peu favorable que possible à la France. M. Tittoni contribua de toutes ses forces au maintien et au renforcement de la Triple. Il voyait dans l'alliance allemande l'intérêt et la sauvegarde de son pays. C'était son droit. Rien à dire à cela, sinon qu'il se trompait, comme l'événement l'a prouvé.

Qu'on ne lui en tienne pas rancune, passe encore. Mais qu'on lui dresse des couronnes, c'est un peu excessif.

Pourquoi donc la presse de droite montre-t-elle tant d'amitié à ce M. Tittoni ?... Tout simplement parce qu'il se rallia tout de suite au fascisme. Et cela suffit pour qu'on nous le présente, suivant la formule consacrée, comme un « ami de la France ».

C'est se moquer du monde ! En passant ainsi la mesure, les journaux nationalistes ont obligé la presse républicaine à procéder à une légère mise au point en rappelant le petit fait suivant, tout à fait significatif.

En août 1914, au moment de l'avance des armées allemandes sur Paris où M. Tittoni était ambassadeur, Mme Tittoni écrivit à un correspondant étranger une lettre particulière, qui fut interceptée par la censure française et qui contenait le passage suivant :

« Les Prussiens seront dans dix « jours à Paris. Tommaso est bien « content ! »

Tommaso est le prénom de M. Tittoni, ce « grand ami de la France » qui se réjouissait de voir les Allemands à Paris !

M. Léon Blum, généralissime des armées socialistes, a préparé pour les élections prochaines un plan de mobilisation qu'il croit irrésistible. Il tient déjà sa victoire et il brûle d'impatience en l'attendant...

Pour avancer l'heure bénié de la bataille, il réclame la dissolution immédiate de la Chambre. Ses raisons ?

Oh ! il n'est pas embarrassé, vous le pensez bien, d'en donner plusieurs fort éloquentes et qui le dispensent de dire la seule vraie ! Aussi est-il bien inutile de discuter celles qu'il invoque et dont la seule valeur est de dissimuler celle qu'il n'invoque pas...

Que la dissolution soit une mesure légale et constitutionnelle, c'est évident. Quelle soit pratique maintenant, c'est une autre affaire ! Et il suffit d'opposer à M. Léon Blum des objections, non de principe, mais d'opportunité.

Il est impossible de dissoudre la Chambre alors que le budget n'est pas voté, alors que la discussion du plan d'équipement national n'est même pas commencée et alors qu'en mai prochain le Parlement doit élire le futur Président de la République.

Et ces objections ont tout de même assez d'importance pour retarder de quelques mois le plaisir que M. Léon Blum se promet de revenir en triomphateur.

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT

## LA VALEUR DES LETTRES

Madame Colette, Paul Morand et Paul Valéry, en un délicieux triptyque de la « Nouvelle Revue Française », chantent le mystère des prénoms. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus.

Indis, le méchant poète Le Maire de Bavai attribuant toutes les infortunes de Marguerite d'Autriche à la seule lettre M qui commence son nom, ainsi, disait-il, que les mots sinistres : malheur, misère, mal, martyre, maléfice, malédiction, mort...

De nos jours le plus fervent disciple de Le Maire de Bavai, en cette mystérieuse onomatopée, est assurément le délicat poète André Lamandé, l'auteur des Lions en croix. Lamandé donc écrit un jour :

Nous avons parlé de la valeur intrinsèque des voyelles et des consonnes, les unes comme l'A et l'E prédisposant à la douceur, d'autres comme l'O à la sonorité, d'autres comme l'R au mouvement. Or, en relisant le *Francion* de Sorel, nous trouvons le passage suivant :

J'ai appris, à mon grand regret, que toutes les paroles qui expriment les malheurs qui arrivent aux écoliers commencent par un P, avec une fatalité très remarquable, car il y a : pendant, peine, peur, punition, pauvreté, petites portions, poux, puces, punaises.

N'est-ce pas curieux ? Curieux ? Heu !... oui... si l'on veut !... On pourrait en effet, citer encore : pensum, pion, pleurer, polissonnerie, professeur, privation, etc., etc., et cent autres mots du même genre, qui n'expriment que des « malheurs » d'écoliers, mais on tronquerait non moins facilement cent mots-bonneurs : prié, palmes, premier, parler, promenade, palmés, précellence, promotion, etc., etc.

A pauprété on répondra : prospérité ; à peine, plaisir ; à punition, pardon, ou, du moins, punition paternelle ; à pleurer, plaisanter ; à polissonnerie, politesse ; à privation, profusion ; à se priver, se piffrer ; à petites portions, plats parfaits ; à poux, puces, punaises : paillasses propres, voire pubérissateur ou poudre ou pétrole. Sans oublier les trois grands amis de tout lycéen : à l'heure des repas, les pommes frites ou patates ; à l'heure du coucher, le pieu ou pajot ; à l'heure des versions, l'incomparable série des traductions Panckouke. On pourrait continuer longtemps ainsi...

## Informations

### A la Chambre

Mardi, dans la séance de l'après-midi, la Chambre a continué la discussion du budget des pensions. M. Frot signale des abus. Le ministre promet de faire procéder à une enquête.

13 articles sont adoptés. Une proposition tendant à accorder une indemnité aux prisonniers de guerre est renvoyée à la commission.

M. Perrin demande une allocation pour le corps des poudriers, comme pour les anciens combattants. Le renvoi à la commission est voté par 301 voix contre 266.

Le budget des pensions est voté, ainsi que le budget des médailles et des monnaies.

### Au Sénat

Le Sénat discute le projet de loi tendant à l'approbation de la convention commerciale franco-suisse signée à Berne le 8 juillet 1920.

Après des interventions et des observations de MM. Sarraut, Rollin, Bos, le projet est voté.

### Avances bancaires à l'Allemagne

A la fin de la réunion de la Commission des affaires étrangères, MM. Grumbach et Franklin-Bouillon, ont demandé des explications sur le crédit international à l'Allemagne.

Le ministre a exposé brièvement, comme l'avait fait M. Flaminio, le motif de l'opération envisagée. Il a pensé qu'elle était conforme à la politique de collaboration européenne résultant de la conférence de La Haye et qu'il n'y avait vu que des avantages.

En ce qui concerne le côté technique de l'opération, il s'en est rapporté aux déclarations du ministre des finances.

### Voyage présidentiel en Tunisie

M. Manceron, résident général de France en Tunisie, a quitté Paris pour Marseille et Tunis. M. Manceron a établi, pendant son séjour à Paris, le programme du voyage de M. Doumergue, président de la République, en Tunisie. Des fonctionnaires se rendront incessamment en Tunisie pour régler les détails précis de ce voyage qui, comme on le sait, a été fixé du 10 au 16 avril prochain.

### A la Commission d'enquête

Mardi, le banquier Oustric a été conduit devant la Commission d'enquête. Il a refusé de prêter serment. La Commission a transmis au parquet le refus de M. Oustric de s'expliquer devant elle. D'autre part, M. Raoul Péret a adressé une lettre au Président de la Commission l'informant qu'il refuse à se rendre à toute nouvelle convocation.

### Un discours de M. de Romanones

Au Cercle libéral de Madrid, sous la présidence de M. de Romanones, a eu lieu la lecture de la proclamation des candidats députés-libéraux aux Cortes. A cette occasion, le comte de Romanones a prononcé un important discours et a déclaré notamment :

« Nous ne voulons pas être des révolutionnaires, mais nous serons en face du gouvernement pour lui demander des comptes de sa gestion depuis la chute de la dictature. Nous exigerons également toutes les responsabilités de cette dernière. Je pense que je puis parler ainsi au nom des forces qui, avec nous, Garcia Prieto, qui est d'accord avec nous. Notre programme parlementaire sera : amnistie et demande de convocation immédiate des Cortes constituantes. »

### Au Guatemala

Les élections présidentielles sont terminées. Le calme complet règne dans tout le pays. Le général Ubiaco a été élu presque à l'unanimité complète. Il occupera la présidence dès ce mois.

### Autrefois, notre excellent confrère voyait dans l'R la lettre du mouvement, de la rapidité et citait : ruisseau, rivière, torrent, rouler, roue, etc. A quoi nous rappelés que repos avait un R comme course, dormir deux comme court, marmotte un de plus que gazelle, tortue un comme lièvre, rond de cuir deux contre aideleur un, et frein un tout comme moteur.

M. P ou R, il semble bien que l'onomatopée ait encore ses preuves à faire. Elle sera-t-elle un beau matin avec le T ? Ce n'est pas impossible. L'aimable directeur de l'Européen pourrait fort aisément, en effet, soutenir que le T est la lettre de l'histoire : il avait, ici, à mettre bout à bout un nombre incalculable de noms hérisés de T : Thucydide, Tacite, Tit-Live, Hérodote, Salluste, Trogu-Pompée, Plutarque, Strabon, Thiers, Augustin Thierry, Taine, Grotte, Treitschke, de Thou, Tallemant des Réaux, Tocqueville, Henri Martin, Thureau-Dangin, Anquetil, Tillemont, Quinte-Curce, Cantu, etc., voire Grégoire de Tours et même Denys de Millet, Bossuet, Guizot, Froissart, Michelet et... le père Loriguel. Est-ce assez impressionnant ?

Jacques LYNN.

### L'Allemagne et la Conférence européenne

La séance du Reich a été consacrée à la discussion du budget des affaires étrangères. Cette discussion a fourni au docteur Curtius l'occasion de prononcer un important discours, où il a exposé le point de vue de l'Allemagne sur les grandes questions à l'ordre du jour et particulièrement sur celle de la coopération européenne.

Mais si l'Allemagne est décidée à collaborer, elle n'est pas moins décidée à trouver dans cette collaboration de sérieux avantages.

La base de notre attitude à Genève, au cours des récents travaux, reste celle-ci : Egalité complète et équilibre des nécessités vitales de tous les peuples.

### EN PEU DE MOTS...

— Une collision a eu lieu entre le vapeur « Porthos », et un bateau transbordeur japonais. Il y a 69 disparus.

— Une religieuse flamande a été arrêtée à Bruxelles. Elle avait recueilli plusieurs millions destinés à subventionner le mouvement flamingand. Elle aurait détourné 10 millions.

— Le bilan de la catastrophe provoquée par un séisme en Nouvelle-Zélande serait de 212 morts et 950 blessés.

— On annonce la mort de la baronne Cécile von Andrianz Werburg, décédée à l'âge de 92 ans. Elle était la fille du célèbre compositeur Meyerbeer.

— Le prix de « l'Aide aux femmes de professions libérales » a été décerné à Mlle Janine Belmont pour son volume de vers « La Route incertaine ».

— Depuis un mois, une femme demeurant quai de Retz, à Lyon, vivait à côté du cadavre de sa mère. Elle avait ouvert la mâchoire du cadavre et elle y versait des coupes de champagne.

## NOS ÉCHOS

### C'est grave !

Un client va trouver son médecin et se plaint d'avoir des insomnies.

— A quelle heure vous couchez-vous ? demande le médecin.

— A dix ou onze heures. Parfois un quart d'heure plus tard, mais bien rarement.

— Et alors, vous n'arrivez pas à vous endormir ? Vous vous tournez et vous retournez ?

— Non, docteur. A peine ai-je mis la tête sur l'oreiller que je m'endors.

— Ah ! ah ! fait le médecin. Je vois ce que c'est. Vous vous réveillez au bout de deux ou trois heures, et le sommeil vous fuit jusqu'au matin. C'est bien cela ?

— Mais non, docteur. Je ne fais qu'un somme jusqu'au matin.

— C'est donc que vous vous réveillez de très bonne heure ?

— Ma foi non, docteur, je n'ouvre jamais les yeux avant neuf ou dix heures du matin. Le dimanche et les jours fériés, je m'offre même le luxe de dormir jusqu'au déjeuner.

— Mais alors, sacré nom d'un chien, fait le docteur, qu'est-ce que vous me chantez avec vos insomnies ?

— Excusez-moi, docteur, fait le client, je dors très bien la nuit, c'est vrai. Seulement, dans la journée, il m'arrive de vouloir faire un somme et de ne pas pouvoir y arriver...

### Les joies du métier.

M. Tristan Bernard n'a plus rien à envier au baron Henri de Rothschild, puisque l'autre de *Triplepatte* est devenu à son tour, directeur de théâtre. L'an à Pigalle, l'autre à Albert 1<sup>er</sup>. Le baron se contente d'un sculpteur, le roturier s'annexe un roi.

Cette nouvelle situation de directeur-acteur enchante M. Tristan Bernard.

L'autre jour, un de ses amis le rencontre, un peu mélancolique.

— Qu'y a-t-il ?

— Voilà, fait Tristan, mon directeur vient de me refuser une pièce... et mon auteur ne consent pas à la refaire.

Mais le dernier mot de Tristan est un mot... politique.

On parlait devant lui de la Commission d'enquête.

— Il y manque, dit-il, M. Paul Valéry. Et comme on s'étonnait.

— C'est bien M. Paul Valéry qui a écrit, n'est-ce pas, le *Cimetière Marin* ?

### La réputation de M. Volpi.

M. Volpi, ministre des finances de Mussolini, est un des héros préférés du folklore fasciste et antifasciste. On le représente, à tort ou à raison, comme un profiteur du régime.

— Regardez ce portrait, dit un peintre à un de ses amis qu'il guide à travers le Salon de peinture, c'est celui de Volpi.

— Impossible, répond l'ami.

## PENSIONS MILITAIRES du Lot, en 1817

II

Nous avons fait connaître dans une précédente note les noms des Officiers pensionnés, domiciliés à Cahors, en 1817 ; voici maintenant quels étaient à la même époque les Sous-Officiers, taporaux et soldats retraités.

Vingt-deux sous-officiers : Morgue Jean, de Bio, 47 ans de services ; Fabre Jean, 42 ans de services ; Laval Martin, de Lamothe-Fénelon, 38 ans de services ; Fourès Guillaume, maréchal-des-Logis, 37 ans de services ; Queyras Joseph, 37 ans de services ; Olive, dit Martial Jean-Baptiste, venu d'Abbeville, 36 ans de services ; Vaisrier François, 36 ans ; Delluc Jean, 33 ans de services ; Miniot Durand, 32 ans de services ; Bessière Pierre, de Mercuès, 31 ans de services ; Reignère François, de Souillac, 28 ans de services ; Bastide Antoine, 28 ans de services ; Valette François, 22 ans de services, proche-parent du Valette qui devait instituer en 1839 une dotation pour « rosières » ; Hautefeuille Nicolas, maréchal-des-logis, originaire de la Somme, 16 ans de services ; Vassal Antoine, 13 ans de services ; Villiers Jean-Baptiste, 13 ans de services ; Mouly Antoine, de Francoulès, 11 ans de services ; Despeyroux Jean-François-Auguste, de Sauliac, 10 ans de services ; Dufour Louis, 6 ans de services ; Bru Antoine, 6 ans de services et Peyrot Nicolas, 2 ans de services, venu de Montauban.

Nombre de ces sous-officiers devaient avoir porté la « brisque ». A la signature de la Paix d'Amiens, en effet, on avait autorisé tous les soldats, ayant dix ans de services, à rentrer dans leurs foyers ; ceux qui préférèrent rester à l'armée reçurent une haute-paye, etc... une brisque sur le bras.

Etaient aussi de « vieux brisquards » les caporaux : Carrière Antoine, né le 7 juillet 1844, 43 ans de services ; Albert Jean, 41 ans de services ; Jaussion Gérard, de Lacapelle-Marical, 37 ans de services ; David Cyrid, 30 ans de services ; Ferrié Guillaume, 29 ans de services ; Valitrand Antoine, de Vers, 27 ans de services et, peut-être, encore Delpech Pierre, 26 ans de services, et Payre François, de Castelnau, 25 ans de services. Venait ensuite Prunière Guillaume, de Vayrac, 21 ans de services ; Laval Antoine, de Gluges, 17 ans de services ; Maniel Jacques, de Gorses, 15 ans de services ; Contou Jean-Pierre, de Labastide, 13 ans de services ; Poujade Joseph, 13 ans de services ; Lafon Joachim, 8 ans de services ; Jouffreau Jean, 4 ans de services ; Sabatié Jean, de Carnac et Rouffie, dit Lacaze, de Cabrerets, 2 ans de services, l'un et l'autre.

Voici les soldats, avec, en tête, Galibert Guillaume, de St-Céré, 41 ans de services ; Guiral Guillaume, de

— Et pourquoi impossible ?

— Il a les mains dans ses propres poches...

Autre pasquinade sur le comte Volpi : — Un jour de canicule, M. Federzoni, président du Sénat, rencontre M. Volpi. Ils s'arrêtent pour causer.

— Si l'on allait prendre quelque chose ? propose M. Federzoni.

Et M. Volpi : — A qui ?

### La belle voix.

M. Pierre Laval venait d'exhorter la Chambre à hâter la discussion du budget.

— Quelle belle voix il a !... fit observer M. Edouard Saulier.

Alors, M. Paul Faure : — Et encore, vous ne l'avez pas entendu à l'époque où il chantait *L'Internationale* !...

Quand on rapporta ce dialogue à M. Laval, il sourit et dit : — Mais dès cette époque, je chantais aussi la *Marseillaise*.

Cremps, 38 ans de services ; Garriques Jacques, 35 ans de services ; Bras Guillaume, de Vaylats et Pradelle Jean-Pierre, de Figeac, 30 ans de services ; Alcindor Alexandre, originaire « du Sénégal » et Malbert François, 29 ans de services ; Couderc Jean-Baptiste, 26 ans de services, et Garriques Jean, de Concois, 25 ans de services.

Venaient ensuite avec de 10 à 20 ans de services : Anglarès Jacques ; Solza Jean-Baptiste, de Souillac ; Labourdier Pierre, Courounet Jean, de Belmont ; Vigouroux Jean, Solon François, de Lacapelle-Cabanac ; Calvet Jean ; Laval Antoine, de Touffailles ; Gattery François, de Sénéillac ; Vassal Jean, de Ste-Alauzie ; Marin Gabriel ; Ginès Bernard, de St-Céré ; Pizet Pierre-Valentin, un hussard venu de St-Germain-en-Laye ; Besse Hugues ; Blanc Mathieu, de Sabadel ; et Pezet Pierre, de Vaylats — ou de Vayrac.

Avaient moins de dix ans de services : Estival Jean de Fourmagnac ; Ponget Pierre ; Lahorie Jean-Baptiste, de Saillac ; Pille Claude ; Mourliou Jean, de St-Céré ; Bennac Jean ; Rigal François, de Fontanes ; Thierson François, de Mercuès ; Valet François ; Vaisrière Gérard, de St-Chamarand ; Constans Pierre ; Talou Jean-François, de St-Pierre-Lafeuille ; Astruc Jean, de Lacapelle-Cabanac ; Cosse Pierre ; Marconnier Jean, de Belfort ; Armand Jean-Géraud ; Blay Antoine, ancien « soldat de l'armée royale de l'Ouest » — c'est-à-dire un Chouan de la guerre de Vendée — ; Hérisson Jean ; Servès Guillaume, de Mercuès ; Ayma Louis ; Comby Michel, de St-Chamarand ; Combrioux Raymond ; Chabrilly Simon ; Forret Pierre et Montcourant Jean, née en 1793, et vraisemblablement un « Marie-Louise » ou presque, pensionné pour blessures.

Enfin, dix veuves de guerre, pensionnées, habitaient Cahors : Marie-Jeanne-Madeleine Lapeyrière, veuve du maréchal Bessières, duc d'Istrie, tué en 1813 ; Jeanne Vidal, veuve du maréchal de camp, Jean-Pierre Ramel, massacré à Toulouse en 1815 ; Louise Gausserès, de Castelnau, veuve du lieutenant Ginibre ; Jeanne Mondot, de Bordeaux, veuve de l'enseigne de vaisseau Bedat ; Jeanne Boyer, de Castelnau, veuve du sous-lieutenant Sellières ; Françoise Laucou, veuve du soldat Lavit ; Catherine-Louise Castel, de Marclillac, veuve d'un autre soldat Lavit ; Catherine Rozières, veuve du soldat Talayssac, et Jeanne-Marie Feyt, de Castelnau, veuve du soldat Fourniols.

Au total, cent vingt-sept pensionnés pour la commune de Cahors ; dans une prochaine note nous signalerons les pensionnés ruraux de l'arrondissement.

(A suivre) SAINT-MARTY.

### L'exclamation inattendue.

M. Sarovitch, personnage étonnant, entendu comme témoin à la Commission d'enquête, ne lui cacha pas qu'il est de religion israélite. Il se voyait criblé de questions par M. Georges Mandel, lui lui aussi.

A un moment, s'adressant un député de Lesparre, il l'interpella en ces termes : — Mais, Sainte Vierge ! Pourquoi me posez-vous donc tant de questions ?...

M. Georges Mandel — cette fois, eut le bec cloué.

### Cordiale invitation.

Un mendiant s'approche d'une ferme isolée, mais, apercevant un gros chien, il juge prudent de se tenir à l'écart.

— Approchez, mon brave, approchez, fait la fermière d'un ton engageant.

— Il ne mord pas, votre chien ? s'enquiert le mendiant.

— Dame ! fait la bonne femme, je ne sais pas encore : je ne l'ai que depuis hier. Alors, justement, je voudrais essayer...

Le Liseur.

# Chronique du Lot

## SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 2 février 1931

Présidence de M. Daynard. — Sont présents : MM. Lamblot, Laubat, Boussac, Chanoine Foissac, Chanoine Sol, Lescure, Guilhamon, Daynard, Irague, Bergon et Calmon — MM. l'abbé Varlan, Bessières, Granier présents à une précédente séance sont admis membres de la Société.

M. Guilhamon annonce le décès survenu à Angers le 18 janvier dernier, de notre confrère le Général de Villaret, ancien commandant d'armées, Grand Officier de la Légion d'Honneur. Il rappelle brièvement la part importante qu'il prit à la bataille de la Marne et la glorieuse blessure qu'il reçut en septembre 1916 aux côtés de son chef le général Maunoury. Le général de Villaret avait pris sa retraite dans son pays d'origine à St-Laurent-Lolmie. Esprit très cultivé, il occupait ses loisirs à écrire l'histoire de sa commune. Il avait récemment publié dans notre Bulletin une étude très documentée sur « Montcuq en 1587 ».

Les opérations de recensement sont terminées depuis le 1<sup>er</sup> février. La session du conseil de révision est fixée au 23 mars pour le département de la Seine, et au 16 mars pour le reste du territoire.

La séance de clôture aura lieu pour toute la France le 4 juillet 1931.

Rappelons aux jeunes gens qui viennent d'être recensés qu'il est dans leur intérêt, au cas où ils auraient oublié de le faire, de faire connaître au Commandant du bureau de recrutement dont ils relèvent : le nombre de leurs frères et sœurs ; s'ils sont mariés et, le cas échéant, s'ils ont des enfants ; s'ils sont orphelins de guerre ; leur profession ; l'arme de leur choix. Leur affectation dépendra, en grande partie, de tous ces renseignements.

La médaille de bronze de la mutualité a été décernée à M. Pierre Castex, de son vivant receveur buraliste à Martel, décédé il y a un an environ.

Nos compatriotes à Paris  
Samedi, 21 février, à 8 heures, dans les Salons Gillet, à la Porte-Maillot, la « Grappe du Quercy » (originaire de l'arrondissement de Gourdon) donnera son banquet annuel suivi de bal de nuit, sous la présidence de M. Garrigou sénateur.

On trouve des cartes au Restaurant Delpech, 35, rue du Marché St-Honoré, et au Café Guillaume Tell, 14, rue Turbigo.

Le Président,  
F. VIALLE.

Syndicat d'électrification du Sud du Lot  
Les travaux de la première tranche (ancien syndicat de Castelnaud), retardés par les mauvais temps, ont repris et se poursuivent sans relâche. La ligne à haute tension est terminée et les trois chefs-lieux de Flaungnac, St-Paul-Labouffie et Fontanes voient s'achever leurs branchements et leurs installations intérieures.

Le courant a pu être donné à Saint-Paul, le dimanche 1<sup>er</sup> février, dans la joie générale ; les deux autres bourgs de Flaungnac et Fontanes vont le recevoir sans délai.

On travaille aux lignes à basse tension des hameaux et les transformateurs sont en construction.

Pour les 23 autres communes adhérentes au Syndicat du Sud, le Ministère de l'Agriculture a annoncé sa subvention de 3.500.000 fr. et la campagne pour l'emprunt va commencer en mars.

Le Comité du Syndicat prie les populations de se rendre exactement aux rendez-vous qui leur seront donnés par l'intermédiaire des maires.

Un pont s'écroule  
Lundi soir, un camion venait de passer sur le pont de Tauriac, lorsqu'un bloc de pierre se détacha et tomba dans le ruisseau de Lucques.

De ce fait, la circulation sur le pont est interrompue.

Il faut attendre que des réparations soient faites.

Les truffes  
A la foire de Lauzès, il y a eu un apport assez important de truffes. Elles ont été vendues de 50 à 60 fr. le kilo.

A Limogne, samedi, jour de la foire, 2.200 kilos ont été apportés et vendus de 40 à 50 francs le kilo.

A propos du krach de la Banque Populaire Alsacienne  
Le ministère des finances communique :  
Une certaine émotion s'est emparée de la clientèle des banques populaires à la suite du dépôt de son bilan effectué samedi dernier par la Banque populaire alsacienne, à Strasbourg.

## A la 17<sup>e</sup> région

M. le général de brigade Jamet, commandant le 1<sup>er</sup> groupe de subdivision de la 17<sup>e</sup> région, est nommé adjoint au général directeur de la préparation militaire supérieure de l'instruction des officiers de réserve de la région de Paris.

M. le colonel d'infanterie Lafforgue, commandant le 14<sup>e</sup> régiment d'infanterie, est nommé au commandement par intérim du 1<sup>er</sup> groupe de subdivision de la 17<sup>e</sup> région, à Montauban.

Armée  
M. le capitaine Aninat, attendu de Chine, est affecté au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais.

L'adjudant-chef Mercier, l'adjudant Denux, le sergent-chef Grosgeorge, rapatriés d'Indochine sont affectés au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais.

Recette buraliste  
M. Eliacin Delpech est nommé receveur buraliste à Bèlaye, en remplacement de M. Lacombe, décédé.

Recensement des futurs soldats  
Les opérations de recensement sont terminées depuis le 1<sup>er</sup> février. La session du conseil de révision est fixée au 23 mars pour le département de la Seine, et au 16 mars pour le reste du territoire.

La séance de clôture aura lieu pour toute la France le 4 juillet 1931.

Rappelons aux jeunes gens qui viennent d'être recensés qu'il est dans leur intérêt, au cas où ils auraient oublié de le faire, de faire connaître au Commandant du bureau de recrutement dont ils relèvent : le nombre de leurs frères et sœurs ; s'ils sont mariés et, le cas échéant, s'ils ont des enfants ; s'ils sont orphelins de guerre ; leur profession ; l'arme de leur choix. Leur affectation dépendra, en grande partie, de tous ces renseignements.

Décoration posthume  
La médaille de bronze de la mutualité a été décernée à M. Pierre Castex, de son vivant receveur buraliste à Martel, décédé il y a un an environ.

Nos compatriotes à Paris  
Samedi, 21 février, à 8 heures, dans les Salons Gillet, à la Porte-Maillot, la « Grappe du Quercy » (originaire de l'arrondissement de Gourdon) donnera son banquet annuel suivi de bal de nuit, sous la présidence de M. Garrigou sénateur.

On trouve des cartes au Restaurant Delpech, 35, rue du Marché St-Honoré, et au Café Guillaume Tell, 14, rue Turbigo.

Le Président,  
F. VIALLE.

Syndicat d'électrification du Sud du Lot  
Les travaux de la première tranche (ancien syndicat de Castelnaud), retardés par les mauvais temps, ont repris et se poursuivent sans relâche. La ligne à haute tension est terminée et les trois chefs-lieux de Flaungnac, St-Paul-Labouffie et Fontanes voient s'achever leurs branchements et leurs installations intérieures.

Le courant a pu être donné à Saint-Paul, le dimanche 1<sup>er</sup> février, dans la joie générale ; les deux autres bourgs de Flaungnac et Fontanes vont le recevoir sans délai.

On travaille aux lignes à basse tension des hameaux et les transformateurs sont en construction.

Pour les 23 autres communes adhérentes au Syndicat du Sud, le Ministère de l'Agriculture a annoncé sa subvention de 3.500.000 fr. et la campagne pour l'emprunt va commencer en mars.

Le Comité du Syndicat prie les populations de se rendre exactement aux rendez-vous qui leur seront donnés par l'intermédiaire des maires.

Un pont s'écroule  
Lundi soir, un camion venait de passer sur le pont de Tauriac, lorsqu'un bloc de pierre se détacha et tomba dans le ruisseau de Lucques.

De ce fait, la circulation sur le pont est interrompue.

Il faut attendre que des réparations soient faites.

Les truffes  
A la foire de Lauzès, il y a eu un apport assez important de truffes. Elles ont été vendues de 50 à 60 fr. le kilo.

A Limogne, samedi, jour de la foire, 2.200 kilos ont été apportés et vendus de 40 à 50 francs le kilo.

A propos du krach de la Banque Populaire Alsacienne  
Le ministère des finances communique :  
Une certaine émotion s'est emparée de la clientèle des banques populaires à la suite du dépôt de son bilan effectué samedi dernier par la Banque populaire alsacienne, à Strasbourg.

## CAHORS

### LES AMIS DU BEAU VIEUX QUERCY

#### CHANT, DANSE ET MUSIQUE

Nous rappelons que cette séance — la septième réunion de la saison — aura lieu ce soir, jeudi, 12 février, au Théâtre Municipal.

Elle est composée par un très beau programme de danse, chant et musique que nous avons publié en entier et qui est un choix de belles œuvres des plus grands compositeurs.

L'interprétation est assurée par trois artistes de grand talent : Mme Leda Ginely, danseuse-étoile du Théâtre des Champs-Élysées ; M. Georges Petit, baryton, de l'Opéra, et Madame Ida Périn, pianiste, premier prix du Conservatoire, soliste des Concerts Colonne.

Il s'agit donc d'une soirée de tout premier ordre.

La séance commencera à 21 heures, très précises. On peut retenir ses places comme d'usage.

#### UNE PÉTITION

Nous avons dit que les habitants du faubourg Saint-Georges faisaient circuler une pétition demandant à être débarrassés des nomades installés sur la cale et ses environs. Ils viennent de l'adresser à la municipalité.

Elle signale que le séjour prolongé de ces bohémien peut devenir un foyer d'infection car ils transforment en dépotoir l'emplacement qu'ils occupent et ses abords. Pour aller à la fontaine située près du pont Louis-Philippe, il faut se frayer passage à travers des tas d'immondices. Le chemin qui passe au-dessous du pont est obstrué par les ordures.

L'hygiène et la salubrité publiques exigent donc qu'on débarrasse au plus tôt le faubourg de ces bohémien. Et la pétition insiste dans ce sens.

Les faits qu'elle expose sont hors de conteste. Nous croyons donc que la municipalité ferait bien de donner satisfaction aux pétitionnaires intéressés.

#### Changement de foire

Le 1<sup>er</sup> mars prochain étant un Dimanche, la foire de Cahors, fixée à cette date, sera avancée d'un jour et se tiendra le samedi 28 février 1931.

Pour le Maire,  
L'Adjoint :  
SALANÉ.

#### Obsèques

Jeudi matin, on a célébré les obsèques de Mme veuve Barascou, née Tocavens, mère de M. Barascou, ancien receveur des P. T. T.

Mme Barascou était une doyenne de Cahors. Elle était âgée de 93 ans.

Une nombreuse assistance a suivi le convoi funéraire et a témoigné de vives sympathies à M. Barascou et à la famille auxquels nous adressons nos sincères condoléances.

#### Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de M. Mosès, décédé à Paris, à l'âge de 61 ans.

M. Mosès était le beau-frère de Mme et de M. le Docteur Rougier auxquels nous adressons, ainsi qu'à la famille, nos vives condoléances.

C'est avec regret que nous avons appris jeudi matin, la mort de M. Mandelli, père de M. Mandelli, propriétaire de la bijouterie du Boulevard Gambetta.

M. Mandelli qui avait dirigé pendant de nombreuses années cette bijouterie réputée dans toute notre région.

Il s'était retiré depuis quelque temps, pour prendre un repos bien gagné.

Il était âgé de 79 ans.

Nous adressons à M. et Mme Mandelli, à toute la famille, nos bien sincères condoléances.

Coup de fourche  
M. Maisonneuve, propriétaire au Coustalou (Cornac), était occupé à sortir du fumier avec une fourche, lorsque, par suite d'un faux mouvement, il se blessa au pied avec l'instrument.

Après un léger pansement, M. Maisonneuve crut que la blessure serait rapidement guérie.

Il continua son travail ; malheureusement, le lendemain, le pied était enflé et M. Maisonneuve dut rester alité.

Des soins ont été aussitôt donnés, mais plusieurs jours de repos seront nécessaires à M. Maisonneuve avant de pouvoir reprendre ses occupations.

Assistance publique  
M. Bardière, commis stagiaire d'inspection de l'Assistance publique du Lot, est titularisé dans ses fonctions et placé, à compter du 27 novembre 1930, dans la 1<sup>re</sup> classe de son grade. Il conserve à la date précitée une ancienneté de 3 mois et 7 jours (bonification et majoration d'ancienneté pour services militaires, 7 ans, 9 mois, 7 jours).

## LE MONUMENT AUX MORTS

Ce n'est pas aussi commode qu'on le croit dans le public de trouver un bon endroit où placer un monument, surtout quand il s'agit d'un Monument aux Morts dont le caractère et le but n'imposent pas seulement des considérations d'esthétique, mais aussi de convenances spéciales.

Le Comité extra-municipal chargé de cette affaire doit commencer à s'en apercevoir. Au début, il semblait qu'il n'aurait que l'embaras du choix. Il a fallu déchanter. Plusieurs emplacements projetés s'avèrent tout de suite impossibles.

Après les avoir successivement écartés on resta en présence de deux. L'un en bordure du boulevard, entre le square du Palais de Justice et l'entrée de l'École primaire de garçons. Un examen sérieux avec le Maître Henri Martin en révéla les graves inconvénients. Et il fallut y renoncer.

Restait le dernier. Il s'agit du square qui se trouve au bout des Allées Fénelon. On sait que le projet consisterait à supprimer le bassin, la grille en rocaille et l'étagement de verdure au milieu duquel se dresse l'effigie d'un symbolique Neptune. Et c'est là que l'on mettrait le monument.

Oh ! bien sûr, ce Neptune à la face débonnaire et qui s'efforce en vain de paraître majestueux et ferrible, n'est pas une œuvre d'art remarquable. Mais on a l'habitude de le voir. Et puis, il y a là un ensemble de hautes frondaisons, de fleurs, de verdure et d'eau qui a sa beauté. L'aspect familier de ces choses est sympathique aux promeneurs caducifères qui les verraient disparaître avec peine.

Nous ignorons encore si le Comité en a délibéré. Nous n'avons rien voulu en dire jusqu'ici pour ne pas compliquer sa tâche déjà difficile. Et nous gardions par devers nous une opinion que notre excellent confrère de la Dépêche a exprimé à deux reprises et que la suite des événements semble devoir confirmer.

En renonçant au projet primitif d'installer les fresques d'Henri Martin dans le vestibule de l'Hôtel de Ville, transformé en une sorte de « chapelle commémorative », on a cédé à une sotte campagne de routine et d'incompréhension. Cette idée — comme peuvent s'en rendre compte ceux qui l'ont vue réalisée à l'Hôtel de Ville de Rennes — était vraiment digne de l'hommage que l'on veut rendre à nos concitoyens morts pour la France.

Et vous verrez que tôt ou tard, après un long détour, on sera obligé d'y revenir.

#### Banquet d'adieu et de réception

Lundi a eu lieu à l'« Hostellerie de Douelle » un banquet offert par les officiers de la Compagnie de gendarmerie du Lot, à M. le Commandant Dreneau, et à M. le Commandant Houlié.

C'était un Banquet d'adieu et de sympathie, en l'honneur de M. Dreneau qui vient de prendre sa retraite ; et un banquet de bienvenue en l'honneur de M. Houlié, qui vient prendre le commandement de la Compagnie du Lot.

MM. le capitaine Roumillac, de Cahors, le capitaine Theil, de Figeac, le lieutenant de Gourdon assistèrent à cette réunion qui fut tout intime.

Le menu servi fut succulent, comme sont les menus confectionnés par le maître Boireau.

Au dessert, un toast fut porté. En termes choisis, un convive exprima des sentiments d'amitié, de sympathie à M. le commandant Dreneau pour lequel, il formula des vœux de bonne et longue retraite.

Puis, il adressa à M. le commandant Houlié des souhaits de cordiale bienvenue, dans ce Cahors où il n'est pas tout à fait inconnu, puisqu'aussi bien, son frère, M. Houlié, fut pendant plusieurs années professeur de philosophie au lycée Gambetta où il a laissé d'excellents souvenirs parmi tous ceux qui l'ont connu.

Une autre tour, nous tenons à exprimer à M. le commandant Dreneau, qui fut un chef bienveillant et très apprécié dans le Lot, nos sincères vœux de bonne et longue retraite et à M. Houlié nos meilleurs souhaits de bienvenue.

#### Hyménée

Mardi soir a eu lieu le mariage de Mlle Jeanne Blanc, la gracieuse fille de M. Blanc, agent de la maison Desmarais, à Cahors avec M. Pierre Brugidou, représentant de commerce, rue Charles-Bourseul.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

#### Chronique des Théâtres

##### L'enfant de l'amour

Les Tournées Ch. Baret viendront nous donner prochainement « L'Enfant de l'Amour », le chef-d'œuvre d'Henry Bataille, l'auteur de la Vierge Folle, de La Femme Nue, La Marche Nuptiale, Maman Colibri et de beaucoup d'autres pièces qui obtiennent toutes, auprès du public un triomphant accueil.

Nous reviendrons sur cette pièce dans un prochain numéro.

#### LE ROBINSON

Les Samedis, Dimanches, fêtes et veilles de fêtes  
GRAND BAL

Repas sur commande,  
NOCES ET BANQUETS  
Téléphone 297.

## AU SUJET DES TABACS

La livraison de la récolte des tabacs de 1930, au Magasin de Cahors, touche à sa fin.

Il paraît que tout s'est bien passé ; les planteurs sont contents.

Les prix ont été raisonnables. C'est au moins l'avis de nombreux planteurs.

En vérité, il ne pouvait en être autrement, au moins à notre avis, notre avis se basant sur les recettes réalisées par le « Service d'exploitation industrielle des tabacs » pour 1930.

Ces recettes sont coquettes : en 1930, elles atteignent la somme de 4 milliards 527 millions.

C'est plus qu'une paille ! Dame Régie ne pourra pas dire le contraire, si l'on songe qu'en 1926 ses recettes n'étaient que de 2.898 millions.

Ce chiffre était déjà coquet. Mais, comme toute la Régie pouvait trouver qu'il n'était pas suffisant pour se montrer généreuse à l'égard de ses clients.

De 1926 à 1930, il n'y a qu'une distance de 4 ans.

Et les recettes, depuis 1926 ont presque doublé.

N'était-il pas normal, dès lors, que la Régie fit un... effort ?

Un effort, en l'espèce, c'est une augmentation du prix des tabacs livrés par les planteurs, qui, comme on le sait, ont de graves soucis pour amener à bien la culture du tabac.

« Eh ! bien ! Il paraît que cette augmentation des prix des tabacs a eu lieu. Les planteurs sont satisfaits, au moins ceux qui ont porté leurs maniques au magasin de Cahors.

Tant mieux ! Dame Régie n'a fait que son devoir.

Mais elle compte bien que ses clients, les fumeurs impénitents, paieront !

#### Krachs

La Banque de Guyenné et de Rouergue, ayant son siège à Paris, rue du Mont-Thabor, et dont le découvert s'élevait à 20 millions, a fait des victimes non seulement dans la région corrézienne, mais aussi dans nos régions de St-Céré et du Haut-Quercy.

Cette banque avait des succursales à Beaulieu, à Brive.

En réparant un autobus  
M. Hugon, charbonnier chez M. Artigales, étant occupé à la réparation de la carrosserie d'un autobus a été blessé à la main droite.

15 jours de repos.

La cambriole  
Mme Moyzin, ménagère à Pradines, chargée d'entretenir la maison de M. Denappe, actuellement à Anvers, constata qu'un malfaiteur avait pénétré dans la cave, dont la porte avait été fracturée.

Elle trouva, tout près de la maison, un planitoir muni d'une tige de fer. Cet instrument avait servi au cambrioleur.

Mais celui-ci en fut pour sa peine. Dans la cave il n'y avait que des bouteilles vides.

Une plainte a été portée à la gendarmerie, qui a ouvert une enquête.

#### Imprudences

Le jeune L..., demeurant chez ses parents, à Latronquière, aidait, ces jours-ci, ses parents à hacher de la viande de porc pour faire de la saucisse. Par mégarde, le bout de l'annulaire, de sa main gauche, fut happé par l'engrenage du hachoir mécanique et écrasé.

#### Arrestation

La gendarmerie de Fumel a procédé, mardi, à l'arrestation du nommé Souilhoul qui fut pris en flagrant délit de vol.

Souilhoul n'est pas un inconnu pour la gendarmerie et le Parquet de Cahors.

Il y a quelques mois, il cambriola l'appartement d'une propriétaire résidant à Castelnaud. Il emporta de l'argent, des bijoux.

Il vendit quelques-uns de ces bijoux, et il en jeta quelques-uns sur la route.

Souilhoul est un cambrioleur dangereux ; il est accusé d'avoir commis des vols à Daglan (Dordogne), à Villefranche du Périgord et ailleurs.

Arrêté à Catus, il parvint à s'évader de la chambre de sûreté où il avait été interné.

Son arrestation sera un vrai soulagement pour les populations des régions où il séjournait.

#### Incendie

Le Parquet a été informé qu'un incendie avait éclaté, mardi soir, à l'Hôtel Larche, à Floirac.

Le feu s'est déclaré dans la cheminée et commença à prendre de graves proportions.

Heureusement, à cette heure-là, il y avait plusieurs clients qui prenaient leur repas dans l'hôtel.

Les secours furent organisés, et le feu fut éteint. Les dégâts sont importants.

#### Tombé de froid

Un propriétaire de Gintraç, s'étant rendu à une foire, a été saisi par le froid, et est tombé sur la route.

Des passants le relevèrent et lui prodiguèrent des soins. L'état du malade est grave.

#### Aux Ariégeois habitant Cahors

Les Ariégeois et les Ariégeoises, habitant Cahors sont invités à une réunion qui se tiendra à Cahors (Salle du 1<sup>er</sup> étage du Café de Bordeaux), le jeudi, 19 février courant, à 21 heures.

Objet de la réunion. — Echanges de vues sur un projet de formation d'une Association Amicale. Organisation d'une agape fraternelle.

## Les Sports

### A LUZECH.

Rugby. — Dimanche, 15 février, aura lieu à Luzech, un des plus beaux matches de rugby de la saison.

L'Union Sportive recevra sur son terrain de Trescol, l'excellent quinze du Club athlétique Villeneuvois (III). Cette brillante équipe, qui est champion de son comité nous fera assister à un jeu très intéressant, où toutes les phases de jeu se dérouleront au cours de la partie.

Ce match impatientement attendu, attirera un public aussi nombreux que sportif, et nous sommes persuadés qu'on ne regrettera pas le déplacement et qu'on se retirera enchanté de cette partie.

Coup d'envoi à 14 h. 30.

### A FIGEAC.

Championnat de France. — Les Champions du Centre, l'U. S. Brivadoise, se sont dimanche prochain à Loudieu, les adversaires du Groupe sportif figeacois, en match éliminatoire du Championnat de France.

Les Brivadois sont détenteurs du titre depuis 5 saisons. Ils ont triomphé cette année en match amical du F. G. Moulinois, champion de 2<sup>e</sup> série, digne successeur du S. C. Montluçonnais. La valeur des visiteurs donne à la rencontre du 15 un intérêt capital, car le battu de dimanche verra sa saison officielle terminée, pendant que devant le vainqueur s'ouvriront toutes grandes les portes du tournoi national.

A LACAPPELE-MARIVAL.

Football. — Dimanche, 8 février, l'« Avenir Olympique » a battu l'équipe de l'École Supérieure de Saint-Céré par 3 buts à 0.

### A PARIS

#### Voyageurs, Touristes

#### Compatriotes

#### descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (4<sup>e</sup>)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES À UN LIT

de 18 à 24 francs par jour

FLOIRAC Téléphone ARCHIVES 60-92

(Originaire du Lot) Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

#### Arrondissement de Cahors

##### Mercuès

Hyménée. — Ces jours derniers a été célébré le mariage de Mlle Boudy, fille de M. Boudy, buraliste à Mercurès, avec M. Laverne, propriétaire à Brouelles.

Aux jeunes époux nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

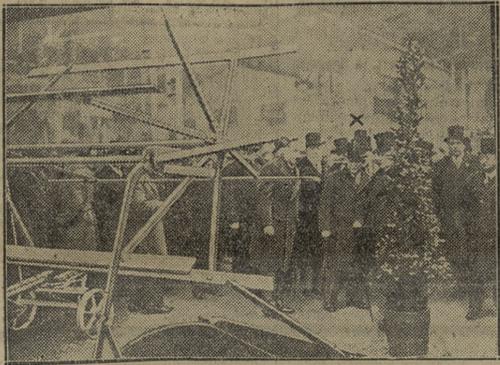
##### Catus

Nécrologie. — Nous avons appris la mort de M. Antonin Rigal, décédé à l'âge de 64 ans.

A ses obsèques qui ont eu lieu samedi, assistait une foule nombreuse, car Rigal était très estimé dans notre commune.

Nous adressons à la famille nos bien vives sympathies.

## &lt;



Le Président de la République (X) et le Ministre de l'Agriculture félicitent MM. Amoureux, après s'être vivement intéressés à leur nouvelle Lieuse, type E, modèle 1931, « tout acier », à graissage automatique sous pression qui fait le plus grand honneur à l'industrie nationale et surclasse nettement les meilleures lieuses étrangères.

fruits et récoltes de toutes sortes dans la région de Montcuq.

Les propriétaires et les chasseurs sont priés de bien vouloir assister à la réunion qui aura lieu à la Mairie de Montcuq, dimanche 15 février, à 3 h. de l'après-midi.

**Soturac**

**Arbres fruitiers.** — La Compagnie d'Orléans, en collaboration avec l'Office et la direction des Services agricoles du département, invite MM. les agriculteurs à assister à une démonstration pratique de taille et d'entretien des arbres fruitiers qui aura lieu le 14 février, à 14 heures, au Pompidou, commune de Soturac.

A cette occasion tous renseignements complémentaires seront donnés sur les plantations fruitières commerciales susceptibles d'être développées dans la région.

**Arrondissement de Figeac**

**Figeac**

**Conseil municipal.** — Le Conseil municipal est convoqué à une réunion qui aura lieu à la Mairie, samedi prochain, 14 courant, à 20 h. 30.

**Ordre du jour :** Tirage de l'emprunt de 109.400 ; Question du gaz ; Affaires diverses.

**Championnat de France.** — Lire à la rubrique « Les Sports ».

**Bretenoux**

**Séance récréative.** — Dimanche dernier, à 8 heures du soir, à la salle Jeanne-d'Arc, a eu lieu une séance récréative donnée par « Les Echos de la Cère ».

Voici le programme exécuté : La Perle de la Canebière, comédie-vaudeville ; Lidoire, pièce militaire ; nombreux intermèdes comiques et chants.

Samedi prochain, 14 février, à la même heure, et le lendemain dimanche, en matinée, auront lieu deux autres séances récréatives.

**Etat civil de janvier.** — Mariage : Lafond Charles, mécanicien, et Vignal, dit Cayrouse Anna, s. p., à Bretenoux.

**Décès :** Roudetz Maria, épouse Fontanille ; Delrieux Jean ; Asfaux Jean.

**Abattoir.** — Il a été tué à l'abattoir de la commune : 1 génisse, 49 veaux, 28 porcs, 14 moutons. Soit un total de 92 animaux. Sur ce nombre, il a été expédié à Paris, 23 veaux et 3 porcs.

Le mois de décembre, il avait été tué 95 animaux. Différence en moins : 3 animaux.

**Cajarc**

**Nécrologie.** — M. Gayet, ancien percepteur de Bach et de Montcuq, en retraite à Cajarc, est décédé à l'âge de 75 ans.

fantaisie (Bajus) ; L'Ombre, fantaisie (Planet) ; Le Pré aux clercs, mosaïque (Planet) ; Lisette, polka (Thiéron).

**Le Bal de l'Union sportive.** — On ne parle que de lui. Il n'est pas un sociétaire à qui on ne demande : « Eh bien ! votre bal ? Il paraît qu'il sera sensationnel ? »

Et oui ! Il sera sensationnel par la présence de l'as du jazz : Chalambeau, à la tête des cinq solistes de son fameux orchestre.

Et aussi par la première audition à Gourdon du séduisant comique chanteur : Kerly et par la jolie partie de concert qui précédera le grand bal de nuit lequel attirera une foule aussi nombreuse qu'élegante. D'ailleurs, il suffit de se rappeler l'éclatant succès de l'an dernier pour être fixé sur la belle soirée que passeront les nombreux spectateurs et danseurs qui se presseront dans la nouvelle salle des Fêtes le dimanche 15 courant.

Pour donner une idée de la note artistique du concert, nous en publions ci-dessous le programme :

Et personne n'hésitera plus à venir à cette magnifique soirée, bien composée pour plaire à tous :

En voici le programme :

Première partie : Orchestre : « Kermesse Provençale » de A. Pellegrin ; — M. Kerly, chansons réalistes : « J'ai peur », « Les Oiseaux du soir », « Valse Nocturne » ; — M. Chalambeau, Solo de flûte, « Le Carnaval de Venise », de P.-A. Génin ; — M. Kerly, chansons de genre, « La Sérénade de la Purée », « Faut jamais dire ça aux femmes », « Bonhomme Noël » ; — Luquet et Selval, duo de saxophone, impromptu n° 1 ; — L'Automate : numéro présenté par Kerly.

Deuxième partie : Orchestre, « Retour des Carillons », de Ricaud ; — M. Kerly, dans son répertoire, « C'est mon papa, c'est ma maman », « Léo, Léa, Elie », « Le petit oiseau joli » ; — M. P. Chalambeau, solo de petite flûte, « Le Bouvreuil » ; — M. Kerly, clown musical.

Grand bal de nuit. Vente d'accessoires de côtelon. Buffet : consommations de premier choix.

On peut prendre à l'avance les billets chez le Président et au siège de l'U. S. G.

**Gramat**

**Etat civil du mois de janvier.** — Naissances : deux filles.

Mariage : Elie Alibert, cultivateur à Montfaucon, et Léonie Alibert à Gramat.

**Décès :** Antoine Lafeuille, 81 ans, cultivateur ; Marie-Louise Lamothe, 62 ans ; Léon Terrou, 83 ans, jardinier ; Paul Bargues, 50 ans, cultivateur ; Pierre Bennet, 63 ans ; Roger Cavalié, 8 mois ; Antoine Sarraz, 69 ans, cultivateur ; Auguste Cavalié, 78 ans, cultivateur.

**Salviac**

**La pêche de la truite.** — Depuis le 1<sup>er</sup> février la pêche de la truite est ouverte ; les pluies de l'hiver ont démesurément grossi les ruisseaux de Pâques et de l'Ouagou. Il est actuellement difficile de prendre ces exquis salmonides, mais les fervents de la gaule ont déjà repéré plusieurs pièces de belle taille qui, tôt ou tard, feront le régal des gourmets les plus délicats.

On ne peut encore prévoir si la saison sera favorable, mais tous les espoirs sont permis, car, l'an dernier, nos ruisseaux n'eurent pas à souffrir de la sécheresse.

**Les jeux du dimanche.** — Avec la période de Carnaval les jeux du dimanche qui divertissent notre agglomération vont revenir en honneur.

Nous croyons savoir que le mardi 17 février, jour de Carnaval, aura lieu l'ouverture officielle du jeu de Rampeau, toujours fréquenté par les passionnés de ce jeu paisible et dont les origines remontent à plusieurs siècles.

Le 17 février aura lieu dans l'après-midi un grand concours doté de plusieurs prix comptant un coq superbe et des gâteaux.

Les souscriptions sont d'ores et déjà reçues chez M. Louis Vargues, grand mainteneur de jeux en notre cité.

**ASSURANCES SOCIALES**

**Avis important aux employeurs et assurés**

Les feuillets trimestriels d'assurances maladie des assurés nés en janvier, avril, juillet, octobre, sont arrivés à expiration le 31 courant, il en est de même pour la première carte annuelle des assurés nés en janvier. Les employeurs et les assurés travaillant pour plusieurs employeurs sont invités à transmettre ces documents périmés au Service départemental, dans le plus bref délai possible, et en tout cas avant le 10 du mois courant.

Les feuillets et les cartes de remplacement seront adressés aux assurés dès que le Ministère aura fait parvenir au Service les bulletins de renseignements annoncés par circulaire du 21 janvier et que les assurés devront renvoyer au Service départemental dans le délai de 1 mois.

Les assurés auront à indiquer sur ces documents les versements faits au titre de la Mutualité scolaire et à faire connaître s'ils entendent effectuer leurs versements d'Assurances sociales pour la vieillesse à capital aliéné ou à capital réservé.

Les assurés qui ne retourneront pas ces bulletins de renseignements et qui n'indiqueront pas leur choix seront présumés choisir le mode du capital aliéné qui leur assure le maximum de rente.

**Renseignements**

**Emprunt**

M. le ministre des travaux publics vient de prendre le décret suivant relatif à un emprunt de la commune de Duravel :

Vu la délibération du conseil municipal de Duravel (Lot), en date du 30 mars 1930 tendant à obtenir l'autorisation d'emprunter une somme de 7.400 fr. destinée au paiement d'une subvention à la compagnie du chemin de fer d'Orléans en vue de l'installation de l'éclairage électrique à la gare de Duravel ;

Vu la proposition de surtaxes locales temporaires et l'avant-projet présentés par la compagnie du chemin de fer d'Orléans le 3 juillet 1930 ;

Vu les résultats de l'enquête à laquelle il a été procédé ;

ARTICLE PREMIER. — La commune de Duravel (Lot) est autorisée à emprunter, sous réserve des dispositions de l'article 2 ci-après, à un taux d'intérêt n'excédant pas 5,05 p. 100, une somme de 7.400 fr., remboursable en sept ans au moyen du produit des surtaxes locales temporaires établies par l'article 3 du présent décret, et destinée au paiement d'une subvention à la compagnie du chemin de fer d'Orléans, en vue de l'installation de l'éclairage électrique à la gare de Duravel.

L'emprunt, toujours remboursable par anticipation, pourra être réalisé soit avec publicité et concurrence, ou de gré à gré, soit par voie de souscription publique, avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou nominatives, transmissibles par transfert ou par endossement, soit auprès de la caisse des dépôts et consignations, de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse ou du Crédit foncier de France, aux conditions de ces établissements.

ART. 2. — Le taux maximum d'intérêt de l'emprunt autorisé par le présent décret pourra être modifié par décision du ministre de l'intérieur, après nouvelle délibération du conseil municipal.

ART. 3. — La compagnie du chemin de fer d'Orléans est autorisée à percevoir, au profit de la commune de Duravel, pendant une période de sept ans au maximum, des surtaxes locales temporaires, qui sont désignées dans l'arrêté.

**«Au PRINTEMPS»**

Rue Maréchal-Foch — CAHORS

Actuellement

**SOLDES FIN DE SAISON**

**Rabais Annuels OCCASIONS EXCEPTIONNELLES**

En manteaux pour Dames, velours de laine, et pour Fillettes — Rubans, Fleurs d'appartement — Robes coton pour Dames — Coupons lainage — Bas pour Dames soie — Caleçons coton pour Hommes, Chaussettes, etc. — Pantalons pour Hommes lainage fantaisie — Costumes pour Hommes tissus fantaisie — Pardessus pour Hommes Marengo — Coupons Cretonne et Satinette — Chaises de Cuisine.

QUANTITÉ D'ARTICLES FAIENCE, soit : Garnitures de toilette — Séries de boîtes à épices — Assiettes — Bols — Tasses à café — Saladiers verre — Séries de Casseroles — Services à à café — Séries de Plats, etc., etc.

EN ARTICLES DE MÉNAGE, Seaux hygiéniques — Garnitures — Cuvettes — Plats — Dessins — Boîtes à ordures avec couvercle — Plaques de cuisine décorées, etc., etc.

Tous ces Articles seront mis directement à la Vente et ne paraîtront pas en Vitrines Les Prix de Vente de tous ces Articles sont surprenants de bon marché

**DÉPÊCHES**

Paris, 11 h. 55.

**Médaille de la Prévoyance Sociale**  
La médaille de bronze de la Prévoyance sociale est décernée à M. Calame, à Martel.

**Des victimes du satyre du Hanovre**  
De Berlin. — Des terrassiers, travaillant dans les environs du Hanovre, ont mis à jour 6 squelettes non identifiés.

**La situation économique en Espagne**  
De Madrid. — La situation ne s'améliore pas en Espagne.

Malgré les communiqués annonçant que l'ordre est rétabli, les dépêches publiées par les journaux continuent à donner des notes pessimistes.

Des grèves ont éclaté dans les principales villes, notamment à Cadix, à Puerto Real, à Grenade.

A Grenade, de violentes manifestations ont eu lieu.

La police a dû charger la foule des ouvriers.

**A la Chambre**

La Chambre, ce matin, a repris la discussion du budget de la Marine Marchande.

M. Tasso a constaté que le personnel de cette administration était en petit nombre.

Il a signalé, en outre, la mauvaise organisation des services de la Marine Marchande.

Il a critiqué les modes d'exploitation des services maritimes.

Il a insisté sur la nécessité de rétribuer convenablement les marins.

**AVIS DE NEUVÈNE**

Le Docteur et Madame BESSE ; Monsieur Charles AUBERTIN ; Monsieur et Madame Pierre COUAILLAC ; les familles MATHET, BORDERIE, HENRAS, LASSERRE et tous les autres parents font part à leurs amis et connaissances d'un service de neuvaine sera célébré le vendredi 13 février, à 10 heures, en l'Eglise Saint-Barthélemy, pour le repos de l'âme de

**Monsieur Louis AUBERTIN**

**AVIS DE DÉCÈS**

Madame veuve Paul MANDELLI, née GOULARD ; Madame et Monsieur Pierre MANDELLI, bijoutier ; Mademoiselle Madeleine MANDELLI ; Mesdemoiselles Pierrette, Suzanne, Janine MANDELLI ; Monsieur Pierre MANDELLI ; Madame veuve GOULARD ; Monsieur Jacques GOULARD ; Les familles RIVA d'Avignon et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Paul MANDELLI**

leur époux, père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin, pieusement décédé à Cahors à l'âge de 79 ans et vous prient de bien vouloir assister à ses obsèques, qui auront lieu le vendredi, 13 courant à 15 heures moins 1/4 à l'Eglise Cathédrale.

Réunion à la maison mortuaire, 22, Boulevard Gambetta.

Le présent avis tient lieu de faire part.

**REMERCIEMENTS**

Monsieur BARASCOU ; Madame et Monsieur MARTIN et leurs enfants ; Madame et Monsieur CLARINVAL ; Les familles BEDOS, COUDERC, TOCAVEN, LACOMBE, FERAND Charles et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Mme Vve Marie BARASCOU**

née TOCAVEN

**DANGEREUSE CONFUSION**

Il ne faut pas confondre la Quintonine avec d'autres produits présentés dans le commerce sous une forme analogue et qui sont loin de posséder la même efficacité. Les éléments qui entrent dans la composition de la Quintonine sont, en effet, choisis et dosés avec un soin tout particulier et selon une formule spéciale : extrait à base de quinquina, mais judicieusement mélangé à d'autres produits toniques, cette préparation est la plus puissante et la plus agréable des reconstituants. Son usage est très facile puisqu'il suffit de verser dans un litre de bon vin ordinaire le contenu d'un flacon de Quintonine pour obtenir un vin fortifiant de premier ordre. Les remerciements que nous recevons journellement pour avoir divulgué cette recette, sont la meilleure preuve que nous puissions donner de son efficacité. Son prix en rond l'achat facile. 4 fr. 95. Toutes Pharmacies et pharmacie Orliac à Cahors.

**ON DEMANDE FEMME DE MENAGE**

Bon salaire S'adresser au Bureau du Journal

**LE VOEU DE NADIA**  
par Henry GRÉVILLE

IV

Mais, après avoir gagné tant de terrain, Korzof n'était pas disposé à le perdre. Il se décida à défendre vaillamment ce qu'on voulait lui reprendre.

— Qu'exigerez-vous de votre mari, princesse ? dit-il d'un ton enjoué. Qu'il soit bien élevé, d'abord, n'est-il pas vrai ?

Nadia fit un signe affirmatif.

— Honnête ? d'une vie sans tache ? instruit ? Il me semble, sans trop d'amour-propre, que je puis me vanter de réunir ces avantages. Que faut-il encore ? Qu'il se dévoue à quelque grande idée. Montrez-moi le chemin, je vous suivrai. Dans la voie du bien comme ailleurs, vous serez mon étoile.

Une émotion nouvelle, plus tendre et plus délicate encore, envahit le cœur de la jeune fille.

Cet homme était vraiment celui que le ciel lui destinait. Quel autre eût jamais tenu ce langage ? Mais le

Tous droits réservés.

souvenir important du vœu la troubla aussitôt et détruisit toute sa joie.

— Vous êtes riche, dit-elle lentement et comme à regret.

Il y eut entre eux un silence ; le vent bruissait gaiement dans le feuillage, et l'on entendait à intervalles réguliers le bruit d'une goutte d'eau qui tombait dans quelque réservoir invisible.

— Mais, princesse, dit enfin Korzof, c'est parce que je suis riche que je suis l'homme que vous connaissez. C'est précisément cette fortune qui m'a donné les moyens d'acquiescer l'instruction et les idées généreuses que je me suis efforcé de développer en moi-même. Pauvre et obligé de lutter avec la vie, qui sait si j'aurais songé au sort de mes semblables ?

— La fortune peut être un moyen, elle ne doit pas un but, répondit Nadia.

— Mais je ne cherche pas à m'enrichir ! Au contraire ! J'ai dépensé beaucoup d'argent à des choses qui ne m'ont procuré que des joissances intellectuelles ou morales !...

— Ce n'est pas assez, interrompit vivement la jeune fille. C'est encore de l'égoïsme, cela. Il faut travailler pour les autres.

Korzof ne répondit pas. Au bout d'un instant, contristé, il reprit :

— Vous pensez beaucoup aux autres, princesse, et pas du tout à moi. Je crains bien de n'avoir pas réussi à vous inspirer la plus légère sympathie.

D'un mouvement spontané, Nadia lui tendit la main.

— Ah ! ne croyez pas cela, dit-elle. Elle rougit aussitôt et retira sa main. Des larmes brillantes montèrent à ses yeux, et, pour la première fois de sa vie, elle s'aperçut qu'elle pourrait bien s'être trompée.

— Que voulez-vous de moi, alors ? fit Korzof très ému.

Ils étaient brisés tous les deux, comme après quelque violent effort physique. La difficulté qu'ils trouvaient à s'entendre pesait sur eux comme une montagne.

— Je voudrais, dit tout à coup Nadia, je voudrais que vous ne fussiez pas riche. Je comprends que vous ne puissiez pas vous résigner à vous dépouiller d'une fortune qui ne vous sert qu'à faire de nobles actions ; et moi j'ai juré d'épouser un homme sans fortune...

— C'était un vœu téméraire, dit doucement Korzof.

— Il se peut, répondit-elle en détournant son visage couvert de rougeur ; mais il existe, ce vœu ; je ne puis m'en dédire.

— Si je donnais ma fortune aux pauvres, m'épouseriez-vous ? s'écria le jeune homme en lui prenant les deux mains.

Elle eut bien envie de répondre oui, mais une autre pensée l'arrêta.

— Que feriez-vous sans votre fortune ? dit-elle. A quoi emploieriez-vous vos loisirs d'homme oisif et sans vocation particulière ? Vous compre-

nez bien que je ne puis avoir eu l'idée d'épouser un homme absolument pauvre ! Ce que je voulais, c'est qu'il gagnât par lui-même ses moyens d'existence ; c'est qu'il fût un travailleur, en un mot. Voilà ce que vous ne pouvez être !

— Alors, reprit Korzof d'une voix brève vous ne m'épouserez pas. Ce sera pour jeter votre beauté, vos goûts raffinés, vos aspirations généreuses dans les mains d'un autre, qui n'aura pour vous ni mon ardente tendresse, ni mon respect passionné, ni mon inébranlable résolution de faire toujours pour le mieux, en ce monde de luttes et de difficultés. Celui-là n'aura rien de plus à vous apporter que moi-même, il aura du moins le désir longtemps caressé de devenir digne de vous ; mais, comme il aura eu le bonheur de naître pauvre, il sera l'élu, et moi, misérable et désolé, j'irai me consoler au bout du monde, en dépensant ma fortune dans des fondations utiles dont vous ne me saurez pas le moindre gré... Voyons, pour vous plaire, que faut-il que je fasse ? faut-il que je sois maçon, serrurier ? Non ? professeur ?

— Non, dit Nadia incisée, Je ne sais pas ce que je veux.

— Mais vous savez ce que vous ne voulez pas ! Vous ne voulez pas de moi ?

Un instant, blessée par le ton d'amertume de Korzof, elle fut sur le point de lui répondre durement un non définitif ; mais elle comprit qu'il

souffrait et retint cette parole cruelle.

— Réfléchissez, dit-elle avec douceur ; rendez-moi au moins cette justice que je suis de bonne foi, que j'ai prononcé mon serment sous l'impulsion d'un sentiment loyal et sincère...

— Ah ! chère aveuglée, fit tristement Korzof, ce sont les plus grandes âmes qui commettent les plus fatales erreurs !

— Encore ne sont-elles préjudiciables qu'à elles-mêmes ! riposta la jeune fille en se levant.

— Vous oubliez que je vous aime et que vous me faites beaucoup de chagrin.

Elle hésita un instant, puis leva sur le jeune homme un regard franc et pur.

— Si vous étiez pauvre, fit-elle, si vous étiez un de ceux qui travaillent à la grandeur de la patrie ou de l'humanité...

— Faut-il que je reprenne le service militaire ? dit Korzof en la retenant du geste.

— Non : la Russie ne manque pas d'officiers.

— Alors vous refusez ?

— J'ai juré, dit-elle en se retournant.

Il vit que c'était avec regret.

— Princesse, ajouta-t-il à voix basse. — Que voulez-vous ? — Donnez-moi votre main, de bonne amitié au moins.

Sans lever les yeux, elle lui présenta sa main souple et effilée, qu'il serra

